

HAÏTI : LETTRES VIVANTES A UN PEUPLE MEURTRI ET COURAGEUX

24-28 Novembre 2008

Notre délégation de « Lettres vivantes » a été chaleureusement accueillie par la Fédération protestante d'Haïti. Son président, le pasteur Sylvain Exantus, et son secrétaire général, le jeune pasteur Fritz-Gerald Romulus, récemment diplômé de l'Institut œcuménique de Bossey, avaient organisé avec une grande attention notre visite et nous ont accompagnés tout au long de la semaine. Le programme à la fois très dense et très riche s'est déroulé sans aucun incident et l'accueil que nous avons reçu partout, y compris par les nombreux représentants des médias lors de la conférence de presse finale, nous a permis de mesurer que cette expression de la solidarité œcuménique internationale était particulièrement appréciée en cette période critique que vit le pays.

Une semaine très intense de rencontres avec des personnalités et des organisations très diverses – allant d'une petite communauté baptiste dans une zone rurale jusqu'au Premier ministre – et des visites sur le terrain (dans la capitale et ses banlieues ou dans le sud du pays dévasté par les derniers cyclones), ont permis à la délégation d'écouter beaucoup de voix authentiques du peuple haïtien, de voir de nombreux exemples des désastres économiques et écologiques qui accablent ce pays, et de comprendre un peu mieux la complexité et la gravité des défis auxquels sont confrontés les Eglises, les responsables de l'Etat et les organisations de la société civile.

Notre délégation était l'une des équipes de Lettres vivantes qui sont envoyées dans le cadre de la Décennie « vaincre la violence », avec la mission d'écouter, de s'informer et de discuter des approches et des défis en matière de lutte contre la violence et d'édification de la paix et prier ensemble pour la paix dans la communauté et dans le monde.

Dans le cadre de la Décennie « vaincre la violence », la situation en Haïti mérite d'être lue et comprise dans le contexte d'un pays où la forme de violence la plus mortelle s'appelle la pauvreté extrême, où l'insécurité la plus grave est l'insécurité alimentaire. Triste illustration : pendant la semaine de notre visite on a annoncé que 42 enfants étaient morts de faim dans une zone rurale du sud du pays.

Des multiples informations et impressions récoltées au cours de la visite, la délégation s'est accordée à dégager un certain nombre de constats et à proposer quelques recommandations.

1. Les constats les plus frappants

1.1. Un pays dangereusement fragile et fragilisé.

Trente ans de « dictature à vie » des Duvalier, père et fils, et de corruption, ainsi que 20 ans d'instabilité gouvernementale assortie de périodes de violences jusqu'en 2007, ont contribué à fragiliser considérablement l'économie, le tissu social et les institutions de ce pays.

Près des trois quarts des haïtiens vivent au-dessous du seuil de *pauvreté* et pour beaucoup la lutte pour la survie quotidienne ne garantit même pas le minimum vital. Cette triste réalité saute aux yeux, simplement en parcourant les rues de Port-au-Prince ou de l'immense quartier pauvre de Carrefour : des hommes, et des femmes surtout, sont assis sur les trottoirs ou sur le bord des rues défoncées pour vendre quelques fruits, du charbon de bois, des vêtements ou des chaussures usagées, et toute une panoplie de petits objets de ménage. Combien en retireront-ils à la fin de la journée ? On imagine facilement que la plupart d'entre eux gagneront à peine 40 gourdes, soit moins de 1 dollar – qui est le seuil de l'extrême pauvreté fixé par la communauté internationale.

La situation, nous a-t-on dit, est encore plus dramatique dans les campagnes, où la paysannerie ne parvient plus à se nourrir et encore moins à assurer la sécurité alimentaire du pays. Les émeutes de la faim du mois d'avril 2008 sont un signal du niveau alarmant de la dégradation de la situation économique. On se trouve face à l'héritage de décennies de politiques nationales et internationales irresponsables et désastreuses qui ont ruiné l'économie de ce pays, en particulier dans les zones rurales où les paysans laissés à eux-mêmes sont incapables de soutenir la concurrence avec les produits agricoles subventionnés, comme le riz, déversés sur le marché en provenance des Etats-Unis.

A cela s'ajoute l'absence d'infrastructures de communication et de commercialisation sur une terre de plus en plus vulnérable face à la violence des ouragans, à cause d'une *absence de politique de protection du milieu naturel*. On estime que 70 % de la population continue d'utiliser le charbon de bois comme combustible pour faire la cuisine, faute d'alternative. Or, couper les arbres qui retiennent la terre sur cette île montagneuse signifie que toute tornade tropicale se transforme rapidement en catastrophe, emportant sur son passage la terre, les cultures, les maisons et les habitants. Le bilan de cette année 2008, où quatre cyclones se sont abattus sur l'île en l'espace d'un mois, en est une sinistre preuve avec plus de 500 morts, un million d'Haïtiens durement affectés, des milliers de maisons détruites, le bétail noyé, les cultures ravagées. Selon le responsable des secours d'urgence de l'ONU, 2,3 millions d'Haïtiens ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence en cette fin 2008. Un appel de 108 millions de dollars a été lancé, mais pour l'instant moins du tiers de cette somme aurait été promis.

« On a l'impression de vivre dans un pays où tout le monde est en transit », nous confiait le président de la Fédération protestante d'Haïti. Transit des campagnes vers les villes (vers les bidonvilles des grandes villes, faudrait-il dire), transit du pays vers l'étranger : la République Dominicaine, les Etats-Unis, le Canada, l'Europe (plus de trois millions d'Haïtiens se sont ainsi expatriés, huit millions restant au pays).

Tout le monde s'accorde à reconnaître que cette instabilité et cette précarité sociale sont largement dues aux *défaillances de l'Etat et à la fragilité des institutions démocratiques*. Ce constat, qui n'est pas nouveau puisqu'il remonte à plus d'un demi-siècle, a conduit les bailleurs de fonds internationaux à se détourner d'un Etat jugé peu fiable et à donner la priorité aux ONG. Au point d'en arriver au déséquilibre aberrant actuel, où 90 % de l'aide publique internationale est transférée à des ONG (le plus souvent internationales) contre seulement 10 % à l'Etat haïtien. Cette situation ne fait qu'aggraver la fragilité des institutions nationales qui, dépourvues de moyens, sont inefficaces ou impuissantes et perdent toute crédibilité vis-à-vis d'une population dont les frustrations s'accumulent dangereusement. L'écroulement d'une école dans un bidonville de Port-au-Prince le 7 novembre, qui a fait près d'une centaine de morts et plus de 150 blessés, a encore ravivé les peurs des habitants et leurs griefs contre un Etat défaillant, incapable de contrôler les constructions anarchiques et de remplir ses obligations pour assurer des règles basiques d'hygiène et de sécurité et pour porter assistance aux personnes en danger. L'intervention, et l'installation – qui dure depuis quatre ans – de la mission onusienne MINUSTAH, chargée d'assurer la sécurité intérieure, sont une illustration supplémentaire de la perte de souveraineté de l'Etat dans un domaine capital. Elle est perçue avec de plus en plus de réticence dans le pays, surtout lorsqu'on sait que cette opération des Nations Unies coûte 1 milliard de dollars par an !

Comme nous le soulignaient des responsables d'organisations de défense des droits de la personne, la situation en Haïti n'est pas celle d'un pays en conflit ou en « post-conflit », mais celle d'un pays où *l'Etat de droit* ne fonctionne pas bien. Or, pour « vaincre la violence » – ce qui, en Haïti, se traduit avant tout par s'attaquer aux violences structurelles criantes génératrices de misère –, il est indispensable de renforcer l'Etat de droit et de permettre aux institutions politiques, administratives, économiques et sociales de fonctionner pour l'intérêt commun, en assurant des services publics dignes de ce nom pour tous, en commençant par les plus pauvres.

Dans ce contexte la question de la *Justice* revêt une importance capitale. Pour rétablir la confiance dans un Etat de droit il est indispensable, nous a-t-on confirmé de toutes parts, que les citoyens puissent constater que le pays est géré par des lois démocratiquement votées (et non pas par la force ou par l'argent) et que ces lois s'appliquent de façon égale pour tous, avec efficacité. On est encore loin du compte ! Le système judiciaire et la police ont une triste réputation de corruption et l'impunité continue de gangrener les institutions chargées de faire respecter la loi. Or, on sait malheureusement trop bien que le règne de l'impunité est un cancer mortel pour la démocratie et que les injustices et les crimes qui ne sont pas sanctionnés par la loi se répètent et s'aggravent avec le temps.

Des changements cependant sont à espérer dans ce domaine. Trois lois réformant le système judiciaire viennent d'être votées et des procédures de « vérification » de l'intégrité des policiers (« vetting ») sont en cours. Le succès de ces réformes dépend maintenant de la volonté politique du gouvernement pour leur mise en œuvre effective dans les plus brefs délais.

1.2. Malgré cela, un peuple qui ne baisse pas les bras

L'une des choses qui a beaucoup frappé la délégation c'est le contraste choquant entre l'indignité des conditions de vie que subissent la plupart des Haïtiens et la *dignité* humaine dont ils font preuve.

Dans tous les endroits où nous sommes allés, aussi bien dans la région de la capitale que dans les villes et villages du Sud que nous avons traversés, nous avons été stupéfaits – et admiratifs – de rencontrer des enfants dans des uniformes d'écoliers impeccables, petites filles avec des rubans de couleur vives pour tenir leurs couettes, petits garçons en chaussettes blanches, sortant de ruelles innommables, de maisons délabrées ou à moitié terminées, enjambant les tas d'ordures qui jonchent le sol partout, au milieu du chaos de la circulation.

Ces milliers d'écoliers nous ont semblé représenter un symbole de la dignité et de la force vitale de ce peuple où les parents font tous leurs efforts pour permettre à leurs enfants d'aller dignement à l'école, malgré le coût très élevé que cela représente pour eux. Plus de 80 % des écoles sont en effet privées et payantes, pour cause de défaillance de l'éducation publique. La qualité de l'éducation n'est malheureusement pas à la hauteur des aspirations des familles car, dans bien des cas, les professeurs de ces petites écoles privées sont peu formés et n'ont que très peu de moyens.

Cette dignité dans l'adversité, nous l'avons aussi rencontrée dans les engagements des associations de la société civile et dans les convictions de foi qui animent les organisations chrétiennes que nous avons visitées.

Il y a beaucoup de gens qui refusent de baisser les bras en Haïti, comme en témoignent les *multiples initiatives créatives* que nous avons vues ou dont on nous a parlé. Dans tous les domaines : l'éducation, la santé, la promotion des droits de la personne, l'éducation civique, la défense et la protection des droits des enfants et des droits des femmes, la réhabilitation et la sauvegarde de l'environnement, l'accompagnement des personnes déracinées par les catastrophes ou la pauvreté, la défense des droits des migrants haïtiens en République dominicaine, sans parler de tous les projets de développement dans les zones rurales et d'organisations collectives dans les bidonvilles. Les dons artistiques du peuple haïtien en peinture, en musique ou en artisanat sont eux aussi toujours bien vivants, comme on peut le voir et l'entendre tous les jours en se promenant dans les rues.

Cette réalité là, trop souvent occultée par les nouvelles de drames et de catastrophes, nous est apparue comme l'un des éléments indispensables à souligner. « *On entend le bruit de l'arbre qui tombe, mais on n'entend pas le bruit du blé qui pousse* » dit un proverbe africain. En Haïti tout particulièrement, il convient d'être attentif aux signes de vie qui ne font pas de bruit.

Mais il est évident que toute cette énergie, toutes ces actions dispersées réalisées avec la meilleure volonté par des groupes locaux, des paroisses, des associations ou des ONG, ne peuvent suffire à sortir le pays de la situation dramatique dans lequel il se trouve. Il est indispensable qu'elles soient appuyées par des politiques cohérentes d'un Etat fonctionnel, seul capable d'assurer la réalisation des infrastructures indispensables et de promouvoir un véritable changement collectif, en fixant des priorités pour l'intérêt commun.

1.3. Un moment historique critique

L'impression que nous rapportons de tous les échanges et de toutes les analyses que nous avons partagées durant notre visite est qu'Haïti se trouve à une étape critique de son histoire. Les défis à surmonter par tous, gouvernement, partis politiques, société civile, Eglises, sont énormes et complexes : les problèmes de gouvernance et de gestion des ressources matérielles et humaines qui n'ont pas été résolus depuis longtemps ont conduit le pays au bord de la catastrophe économique et de la paralysie politique. L'attente de la population – voire son impatience – de constater enfin des changements dans les faits, et pas seulement dans les discours est à la mesure des souffrances endurées : elle est immense et s'adresse en priorité à l'Etat. Il y a un sentiment d'urgence que les choses doivent changer, maintenant : il y a eu trop de souffrances, pendant trop longtemps.

Le moment est critique.

- soit le potentiel de dynamisme, de courage, de créativité qui existe dans la société est valorisé par les responsables de l'Etat pour remettre en marche, reconstruire, consolider les structures économiques et sociales dans les secteurs vitaux pour la population, et alors des transformations visibles, utiles pourront redonner confiance à la population dans son avenir et dans ses institutions,
- soit le *status quo* est maintenu pour des intérêts politiques divers, et les risques d'aboutir à des explosions sociales violentes (spontanées ou manipulées) et à une hémorragie accrue des forces vives de la nation cherchant à fuir le pays, deviendront très graves.

La responsabilité essentielle incombe aux responsables de l'Etat qui tiennent le gouvernement. Mais les autres catégories d'acteurs du monde politique, économique, associatif et religieux ont aussi un rôle considérable à jouer, chacun dans son domaine de responsabilité, pour éviter que le second scénario ne plonge une fois encore le peuple haïtien dans un cycle de violences et de souffrances.

2. « Les progrès sont lents, mais il y a de l'espoir »

Pendant sa visite, l'équipe œcuménique internationale a appris comment les Eglises de Haïti analysent, comprennent et affrontent la violence et les conflits.

Le simple fait que le Rassemblement œcuménique international pour la paix (ROIP) ait lieu en Jamaïque, pays voisin dans les Caraïbes, constitue une occasion unique d'attirer l'attention sur les initiatives de paix que les Eglises et les organisations de la société civile ont entreprises en Haïti – parfois avec peu ou pas de soutien de la part de la communauté internationale.

Nous espérons vivement qu'une importante délégation haïtienne sera en mesure d'assister au Rassemblement œcuménique pour la paix afin de parler des courageuses initiatives de paix des Eglises d'Haïti dans les domaines de l'éducation, la promotion et la défense des droits de la personne, la santé, la réhabilitation et la protection de l'environnement, l'accompagnement des personnes déplacées à cause de catastrophes naturelles ou la pauvreté, la défense des droits des migrants haïtiens en République dominicaine, le travail des organisations communautaires dans les bidonvilles, ainsi que les projets de développement en milieu rural.

2.1. Une réflexion théologique

La Fédération protestante d'Haïti (FPH) a entrepris une réflexion théologique sur la question de la violence¹, dont on peut tirer de précieuses contributions pour la Décennie « vaincre la violence » et le ROIP (Jamaïque, 2011).

Selon la FPH, la violence a, en Haïti, des origines économiques, idéologiques, politiques et judiciaires, et elle est par ailleurs influencée par des facteurs externes, notamment : un contexte économique critique qui continue de se détériorer – le chômage touchant 70 % des jeunes – ; des migrations des campagnes vers les centres urbains et vers les pays voisins, comme la République dominicaine, ce qui perturbe les réseaux de soutien traditionnels au sein de la communauté ; un système judiciaire corrompu et inefficace, qui amène parfois certaines personnes à se faire justice elles-mêmes ; la désintégration de la famille ; le manque d'éducation ; des organisations criminelles, l'impunité et le fait que le pays soit un port de transit pour la cocaïne à destination des Etats-Unis et de l'Europe, les trafiquants de drogue plébiscitant Haïti pour leurs transactions financières.

La FPH refuse d'attribuer le phénomène de violence à des facteurs sociaux et économiques uniquement, affirmant que, depuis son indépendance, Haïti connaît la pauvreté mais que jamais auparavant au cours de son histoire le pays n'avait connu les vols, les enlèvements, les viols et les assassinats à une échelle aussi importante. Du point de vue de la Fédération, les principaux responsables de la violence actuelle sont les individus, tout en reconnaissant que tout effort visant à éradiquer la violence doit prendre en compte les « éléments qui constituent le ferment du phénomène », c'est-à-dire les causes fondamentales décrites plus haut.

A travers une herméneutique de Genèse 4 (Caïn et Abel), l'analyse de la FPH identifie quatre étapes de l'action de Dieu pour affronter la violence humaine : i) il met en garde les êtres humains du danger qu'il y a à alimenter le mal dans leurs cœurs (Ge 4,6-7) ; il juge et punit les méfaits, sans toutefois appliquer la peine capitale (Ge 4,10-12) ; iii) il empêche que l'on se fasse justice soi-même (Ge 4,15) ; iv) il établit les principes qui doivent être respectés pour contenir la violence du mal.

L'analyse de la FPH pose une question grave, celle de la nécessité de promouvoir un changement profond dans le pays à travers un changement radical des valeurs. Changer les valeurs sociales ne relève pas de la responsabilité exclusive de l'Etat; cela dépend aussi de la famille, de l'école, de la société civile et, surtout, de l'Eglise. Les Eglises peuvent jouer un rôle primordial à travers leurs prédications et la vie liturgique, ainsi que par leur présence remarquable dans le système éducatif du pays. Les responsables de la FPH ont souligné un fait qui mérite d'être signalé : en Haïti, l'éducation est proposée essentiellement par le secteur privé. Environ 85% des écoles sont privées et la plupart d'entre elles sont tenues par des Eglises.

Parmi les valeurs qui doivent être rejetées, l'analyse de la FPH mentionne l'intolérance, la loi du plus fort, le principe selon lequel « la fin justifie les moyens », et la méfiance générale – une attitude qui semble avoir ses origines dans le système esclavagiste imposé par les maîtres coloniaux français. A l'inverse, les valeurs à embrasser et à renforcer sont le respect de la vie, la solidarité, l'équité, la liberté, la

¹ Cf. *Réflexion théologique sur la violence et le kidnapping en Haïti*, un document de la Fédération protestante d'Haïti réalisé sous la direction de Jean Dorlus, Junie Hyacinthe et Semirea Tullus, avec le soutien du Conseil œcuménique des Eglises.

responsabilité et le courage. Ces valeurs seraient les piliers essentiels d'un code national d'éthique.

2.2. La réaction des Eglises

Une réflexion sur la violence et la nature – la grave dégradation de l'environnement et la probabilité de catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses – suscite une « théologie verte » dans certains cercles d'Eglise, visant à attirer l'attention sur l'urgente nécessité de préserver et réhabiliter un environnement gravement endommagé. Les Eglises haïtiennes (protestantes et catholique) ont souvent été les premières à réagir au niveau de la collectivité avec des secours d'urgence (abris, nourriture, etc.) pour les victimes des ouragans.

En réponse au fait que les attitudes machistes et la violence domestique restent des éléments très présents dans la société haïtienne, certaines Eglises ont lancé des programmes de renforcement et de développement du leadership des femmes.

La réponse des Eglises au conflit et à la violence revêt également une dimension pastorale et diaconale significative. Des témoignages confirmés rapportent que des églises locales ont eu un rôle positif de médiateur dans des affaires d'enlèvements. Par ailleurs, des fidèles œuvrent bénévolement au sein de leur communauté en participant à la construction de logements pour des personnes sans domicile, en apportant une aide aux conseillers pour s'occuper de jeunes, en promouvant des techniques de résolution des conflits et de médiation dans les communautés, et en faisant pression auprès du gouvernement pour mettre en œuvre des lois qui reflètent les valeurs de l'Évangile. La FPH insiste sur l'importance de l'accompagnement des victimes de la violence, sans oublier les auteurs de violences, qui ont également besoin de réconfort et de soutien spirituels.

Parmi les autres mesures concrètes prises, on peut notamment citer des séminaires pour jeunes sur la résolution pacifique des conflits, organisés par la FPH ; un Dialogue entre les Eglises d'Haïti et de la République dominicaine sur la situation difficile des Haïtiens en République dominicaine, qui permet notamment d'enseigner la tolérance et le dialogue dans les villes frontalières, qui sont souvent le théâtre de violences parmi les migrants haïtiens.

En ce qui concerne la défense des causes, il convient de mentionner le travail du chapitre haïtien du Défi Michée (Micah Challenge), qui a pour objectif d'approfondir l'engagement des Eglises haïtiennes auprès des communautés indigentes et marginalisées et d'inciter les responsables politiques haïtiens à réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2015.

Par ailleurs, certaines radios et télévisions d'Eglise, comme Radio Lumière, jouent un rôle majeur en matière d'éducation civique et de transmission des valeurs morales.

« Les progrès sont lents, mais il y a de l'espoir », dans la lutte pour vaincre la violence, ont affirmé des responsables de la FPH.

3. Recommandations

3.1. Aux responsables de l'Etat, des partis politiques, des organisations de la société civile et aux Eglises d'Haïti

Dans ce contexte critique, la première recommandation que se permet de formuler la délégation est un ***appel urgent à la consolidation d'un dialogue constructif, réel, opérationnel*** entre les responsables de l'Etat et ceux des autres secteurs de la société représentant le monde politique, associatif, économique et religieux, afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins urgents de la population et d'entreprendre des programmes à plus long terme capables d'éradiquer la pauvreté extrême et de consolider des institutions démocratiques qui fonctionnent et qui soient respectées.

Les Eglises en particulier ont une contribution spécifique à apporter à ce dialogue en se faisant les promotrices des valeurs de justice, de solidarité, de tolérance, d'attention aux plus pauvres.

Cet appel se double aussi d'un ***appel aux médias*** – radios, presse écrite, télévision – pour qu'ils contribuent à faire prendre conscience de l'importance de la consolidation d'un Etat de droit à travers leurs reportages et leurs analyses et qu'ils insistent aussi sur les initiatives, tant du gouvernement que de la société civile et des Eglises, et sur les dialogues réussis entre les différents acteurs.

3.2. Au Conseil œcuménique des Eglises et aux organisations œcuméniques

Compte tenu de l'ampleur et de l'urgence des besoins, il est plus que jamais nécessaire d'aider les Haïtiens à s'aider eux-mêmes. Pour cela il convient de poursuivre et d'accroître le ***soutien financier et l'accompagnement solidaire*** aux Eglises et aux différents partenaires haïtiens engagés dans la lutte contre la misère et pour la consolidation de la démocratie.

Ce soutien doit, de plus, s'accompagner d'actions de défense des causes visant à ***combattre la stigmatisation dont Haïti est victime*** sur la scène internationale :

* au niveau des Nations Unies : par sa résolution 18540 (2008) et agissant sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité a décidé d'établir une mission de stabilisation en Haïti (MINUSTAH), parce que « Haïti continue de représenter une menace pour la paix et la sécurité de la région ». ² Cette classification est vécue par les Haïtiens comme une humiliation et une forme de stigmatisation car elle ne repose pas sur la réalité d'aujourd'hui. En tant que pays, Haïti n'est un danger pour personne, et certainement pas pour la paix et la sécurité régionales ou internationales. Son peuple est en danger de mourir de faim, ce qui est une autre histoire.

Le président d'Haïti, M. René Préal, se bat actuellement pour que les Nations Unies cessent d'agir en Haïti sous le chapitre VII de la Charte, et nous recommandons au COE de plaider auprès des organes des Nations Unies pour qu'Haïti ne soit plus considérée comme une menace pour la paix et la sécurité de la région.

² (<http://un.org/News/Press/docs/2008/sc9471.doc.htm>). Le chapitre VII de la Charte des Nations Unies est intitulé « Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression » et son article 42 permet au Conseil de Sécurité d'entreprendre toute action qu'il juge nécessaire, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, si les mesures prévues à l'article 41 (par exemple, ruptures des relations économiques ou diplomatiques) seraient inadéquates (Charte des Nations Unies).

* au niveau des images que, consciemment ou inconsciemment, nous transportons sur Haïti : nous recommandons d'être très attentifs à ne pas contribuer à la stigmatisation de ce pays en véhiculant des clichés sur ce pays comme étant seulement le plus pauvre, le plus corrompu, le plus violent etc., mais au contraire de donner à voir et à comprendre les efforts et les initiatives de ceux qui ont la volonté de s'en sortir dans la dignité.

Geneviève Jacques
France

Els Hortensius
Pays-Bas

Marie-Claude Julsaint
Haïti/Suisse

Elsy Wakil
Liban

Michael Burke
Canada

Manuel Quintero
Cuba